



Centre d'Incendie et de Secours
inauguré au mois de juin



N°312 - Juil/Août 2023



Très Chère Arleusienne,
Très Cher Arleusien,

Les projets de territoire s'imposant dans les financements de la Caisse d'Allocations Familiales, des pressions sont apparues pour tenter de nous faire ré-adhérer au SIRA, le risque étant sinon pour notre commune de perdre une importante manne financière. Nous n'avons toutefois pas cédé, en mémoire de mon prédécesseur **Patrick Masclet** qui avait ardemment défendu notre commune et sa liberté d'actions.

Nous avons bien fait car une dérogation a été obtenue pour 2023 et le problème est désormais réglé pour 2024 puisque la CAF s'oriente sur l'échelle de Douaisis Agglo. Dans la foulée, quelques dizaines de concitoyens, jusque là encore acceptées au SIRA, sont refoulées des activités. On entend dire qu'il est anormal que la commune d'Arleux ne cotise pas, c'est vite oublier les arrangements lors du départ en 2015 et les compensations

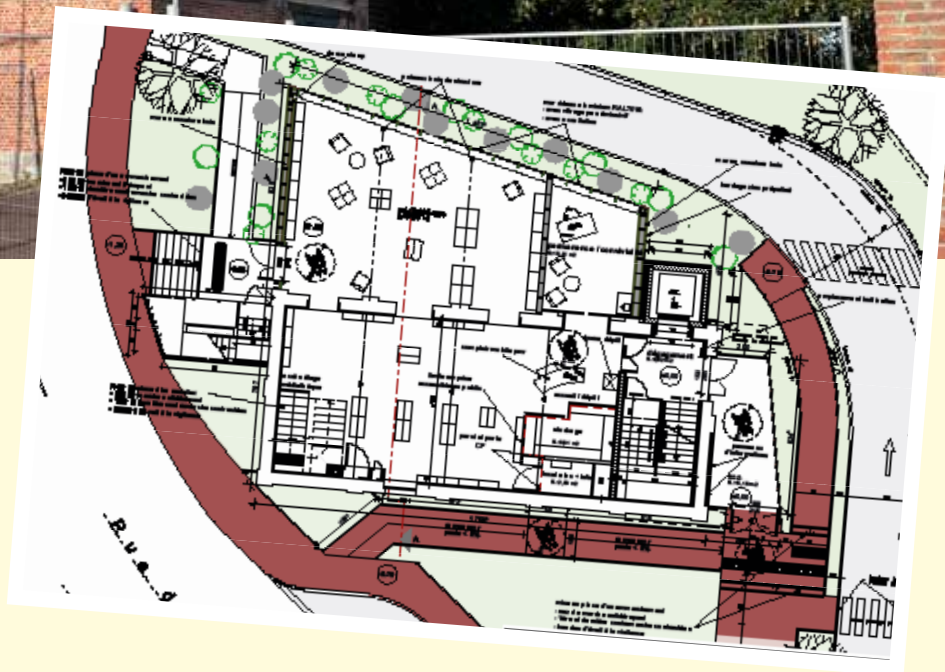
financières obtenues, versées encore maintenant, chaque année par Douaisis Agglo.

La somme de 40 000 € annuelle qui nous est réclamée par le SIRA, nous préférons l'affecter à une mesure sociale comme la cantine à 1 €, puisque c'est le coût d'une telle mesure par rapport à une tarification ordinaire. Gérer une commune, c'est faire des choix. Nous en faisons, et nous en avons fait au dernier conseil municipal en mettant en place une première bourse au mérite pour les lauréats du Brevet, du CFG et du Bac. C'est une première et j'en suis fier. L'école se termine ainsi avec des mises à l'honneur.

Bonnes vacances à tous, que vous partiez ou que vous restiez en Arleux !



RJ_11
Votre Maire dévoué
Bruno VANDEVILLE



Les travaux de transformation et d'agrandissement du **Moulin - Centre Culturel Patrick Masclet** s'engage avec des financements obtenus de l'Etat et du Département; **Mélissa Foulon** a été recrutée pour suivre ce projet, quoi de mieux que de venir à elle pour mieux comprendre le projet.

- Vous avez été recrutée en octobre dernier, pouvez vous nous préciser vos principales missions?

En tant que responsable du projet du futur centre culturel, mes missions au quotidien sont diverses et variées. Je suis chargée, en collaboration avec **Sandrine Cornu** et les élus, du projet du centre culturel. Je suis également en charge du développement de la programmation culturelle et de la promotion de la médiathèque actuelle. Mes missions sont adaptées en fonction des besoins spécifiques de la médiathèque. Mon objectif principal est d'offrir un environnement accueillant, des ressources de qualité et des services culturels pertinents pour tous types de publics.

- Pouvez-vous présenter les travaux et aménagements qui seront réalisés ?

Le projet consiste à réhabiliter le centre culturel actuel afin de rendre plus visible la médiathèque et d'optimiser le fonctionnement du bâtiment. La bibliothèque sera déplacée au rez-de-chaussée et au premier étage, en créant une extension sous forme de véranda. Le mobilier sera alors entièrement changé pour répondre aux nouvelles normes d'accessibilité mais aussi pour rendre la médiathèque plus lumineuse et attrayante. Les autres étages, quant à eux, seront consacrés à l'installation d'une Micro-folie et d'un FabLab et permettront d'accueillir notamment : un musée numérique (collections d'établissements culturels nationaux); une salle de spectacle ; des ateliers d'assistance numérique (FabLab) avec imprimante 3D, presse à flocage, machines à coudre ; un espace de réalité virtuelle; une ludothèque... Le centre culturel s'adressera à tous les publics et créera une véritable plateforme culturelle à disposition des usagers locaux. Il sera un véritable lieu de vie pour les habitants.



Les travaux entraînent d'inévitables nuisances et une adaptation sur une période plus ou moins longue. Pour ceux du moulin, tout sera bien sûr fait pour maintenir le plus longtemps possible l'utilisation du bâtiment et en particulier l'accès à la médiathèque. Des premières relocalisations dans d'autres espaces ont d'ores et déjà été faites. A terme, il est bien évident que le bâtiment devra trouver un tout autre mode de fonctionnement que par le passé.

Restaurant scolaire



Les entreprises s'affairent pour la fin des travaux de transformation du restaurant scolaire, un très beau chantier qui profitera à nos enfants à la rentrée scolaire prochaine; à l'extérieur, la plateforme qui accueillera l'aire de jeux se visualise désormais clairement.

Inauguration des jardins

Les 11 parcelles de jardin ont vite trouvé preneurs. Un mois après la livraison, chacun a pu s'approprier sa petite parcelle et procéder à ses premiers semis et plantations. Lors de l'inauguration officielle, effectuée en présence de **Caroline Sanchez**, conseillère départementale représentant le Président **Christian Poiret** et le vice-président **Patrick Valois** en charge de la ruralité et de l'environnement, les invités ont pu constater le succès de la réalisation et le soin apporté aux finitions de l'ensemble. « *Les jardins ont toujours des valeurs communes liées au partage et deviennent l'endroit où se rencontre la diversité des savoirs, des pratiques et des personnes* » ainsi commente l'adjoint au maire **Arnaud Glabien** qui justifie ainsi l'aire de rencontre au centre de l'aménagement. Pour lui, l'investissement vient dans la continuité des plus de 200 arbres plantés sur la commune en trois années mais aussi de l'évolution vers une plantation raisonnée des massifs floraux afin d'économiser les ressources. La sensibilisation des élus locaux semble bien prégnante et elle se diffuse. Les élèves de **madame Gay**, institutrice de l'école **Bouly Richard**, étaient présents pour en particulier présenter leur propre jardin réalisé dans leur cour d'école. Ce fut d'ailleurs un des élèves qui eut également la difficile mission de couper le ruban inaugural disposé à l'entrée du parc.



Entretien

Chaque habitant est invité à participer à l'effort collectif en maintenant sa partie de trottoir et de caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental. Le balayage des propriétés jouxtant les voies communales est en effet une charge incombant au propriétaire ou à son locataire. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. L'emploi de produits phytosanitaires (désherbants) est interdit sur le domaine public depuis le 1^{er} juillet 2022. Les déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou évacués à la déchèterie. L'abandon des tailles et herbes folles sur le domaine public est interdit.

Les services techniques communaux effectuent des passages mais bien insuffisants au regard de la taille de notre commune. Merci dans ces conditions à tous de contribuer à rendre notre commune plus belle.

Bruits

Le décret n° 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise qu'«*aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soi elle même a l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne d'une chose dont elle a la garde* ».

Cette réglementation concerne la tonte de la pelouse et plus globalement toutes les activités bruyantes de jardinage et de bricolage. Outre les tondeuses à gazon et les tracteurs à gazon, elle s'applique aussi aux coupe-bordures, aux taille-haies, aux motobineuses, aux motoculteurs, aux scarificateurs, aux aspirateurs et souffleurs de feuilles, aux broyeur de végétaux mais également aux perceuses, raboteuses, scies électriques et autres nettoyeurs à haute pression. Soyons dans le respect du voisinage pour profiter des moments de détente et en famille. Contrôlons également nos animaux à quatre pattes en évitant qu'ils aboient le soir.

Rappel des horaires d'utilisation de la tondeuse à gazon (arrêté municipal en date du 13 août 2013)

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Vie Ensemble



Au cours du week end de la Pentecote, le canicross et le trail organisés par l'Asla constituent des moments importants de la vie communale, amenant un nombre impressionnant de participants. C'était cette année sous un soleil si fort que les courses ont dû être ajustées pour la santé de nos amis à quatre pattes. A noter que de nombreux Arleusiens s'y sont brillamment illustrés.



Le 7 juillet aura lieu la dernière séance de sports adaptés pour tous, dernière avant les grandes vacances. Face à la forte demande, l'activité sera reconduite en septembre avec un rendez vous plus régulier puisque ce sera toutes les deux semaines. Renseignements en mairie.



Dirigeants, encadrants et joueurs de l'Olympique Senséen se mobilisent pour notre environnement. Leur investissement vient d'être reconnu au niveau national avec la remise du Trophée **Philippe-Séguin** du Fondaction du Football, dans la catégorie *santé et environnement*. En flashant avec votre smartphone le Qr code, retrouvez la vidéo de présentation de l'opération 1 victoire, 1 arbre.



Dans le cadre de sa politique sur le Devoir de Mémoire, la commune proposait fin juin aux élèves de CM2 de nos écoles plusieurs jours à Strasbourg avec un programme des plus chargés: MM Park, Parlement européen, camp de Struthof... Rien n'aurait été possible sans la supervision de **Fatima Ghadi**, adjointe au Maire, la mobilisation des parents d'élèves, du Souvenir Français et de son référent **Philippe Glorieux**, des enseignantes **Isabelle Vermeulen** et **Pascale Levesque**, des encadrants **Guislain Libéral**, **Jérémy Degand** et **Sébastien Descamps**. Merci également au Député européen **Dominique Riquet** pour le repas offert au parlement.

L'Olympique Senséen, c'est aussi le Futsal Loisir qu'il vous est encore possible de découvrir.



Fête de la Musique



La remise de diplômes de l'école municipale de musique s'est tenue en la salle des fêtes devant des parents venus nombreux, c'était également l'occasion d'assister à quelques intermèdes permettant d'apprécier la qualité du travail, tant des élèves que des enseignants. Toute personne intéressée pour la prochaine rentrée peut se rapprocher du directeur **Sébastien Gratia**, par mail à s.gratia@arleux.com.

La fête la musique a connu un nouveau succès. Dans l'après-midi, deux compagnies professionnelles sont allées à domicile, à la rencontre de quelques aînés. La soirée sur le parking de la halle de marché a ensuite commencé par le beau répertoire de la jeune **Laurina Riquoir**, 16 ans, qui a surpris l'assistance avec une première prestation des plus bluffantes. **Laura**, **Max Novik** et le tribute **ColdPlay** ont fini de combler l'assistance venue nombreuse.



Pour faire vivre la démocratie, chaque mois, un espace est réservé à chaque composante du conseil municipal pour s'exprimer, sous son entière responsabilité, sur la vie communale.

Groupe majoritaire

Désormais, nous pourrions répondre que nous récompensons les jeunes lauréats d'examen avec des primes allant de 50 à 150 €. C'est modeste mais nul doute que ce geste fera grand plaisir et trouvera son utilité. «Je sais que la méritocratie, c'est le cheval de bataille de la macronie» nous réplique un élu d'opposition qui ne peut s'empêcher de politiser. Dans les faits, sous couvert d'égalitarisme, la récompense du travail est taboue pour certains : vraiment, il y a des différences de point de vue de société et la dernière réunion de conseil a encore montré qu'il est bien difficile d'avancer avec certains élus. Dans ces cas-là, on laisse parler en se disant que c'est la démocratie et on avance.

Groupes minoritaires

La mobilité douce devient une priorité pour les municipalités. Monsieur le Maire et son équipe ont pour projet que nous soutenons, la rénovation de la rue du BIAS, rue menant aux infrastructures de loisirs anciennes et récentes, la plus fréquentée. Le stationnement, la régulation de la vitesse, sont à prendre en compte pour assurer la sécurité des cyclistes, piétons, PMR et des enfants. La configuration de la chaussée doit répondre aux principes de mobilité douce pour la sécurité de tous. Une discussion entre les différents protagonistes de ce projet : résidents, usagers, experts, pourrait aboutir sur des solutions acceptées par tous. E Bridoux, E Maquet, B Merlin.

La tribune suivante est parvenue hors délai, elle est toutefois exceptionnellement publiée.

L'Avenir d'Arleux Autrement

Depuis 2015 a décidé de sortir du SIRA et donc ne cotise plus. Les communes adhérentes au SIRA ont néanmoins accepté la fréquentation des actions par les habitants de la commune pensant qu'Arleux reviendrait sur sa décision. Ce qui n'est pas le cas. Le SIRA a donc décidé de ne plus accepter nos habitants, y compris les professionnels de la petite enfance. Les communes ne veulent plus payer pour Arleux. Logique !!! Aujourd'hui l'urgence est que notre commune signe des conventions avec le SIRA pour garantir les services aux habitants de la commune. Mr le Maire doit sortir de son entêtement et penser aux Arleusiennes et aux Arleusiens.

Coquelle.G Lefebvre.S Beauchamp.C

Etat Civil

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux nés

Issa PLANCK
le 4 mars 2023

La municipalité renouvelle ses condoléances aux familles endeuillées

Henri DÉCAMP
le 25 mai 2023

Jacqueline SENEZ
le 2 juin 2023

Marie-Louise WIDIEZ SAUDEMONT
le 10 juin 2023

Yvette RAVIART PICCEU
le 21 juin 2023

Bourse au Mérite

BREVET DES COLLEGES – CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE - BACCALAUREAT

VOTRE COMMUNE VOUS RECOMPENSE



BREVET, CFG
BAC Sans mention



BAC mention AB



BAC mention B

150 €

BAC mention TB

Demande accompagnée d'un RIB et du relevé de notes à adresser en mairie avant le 30 octobre de l'année d'obtention du diplôme



Il n'y a désormais pas uniquement les élèves de CM2 qui ont le droit à un petit cadeau. Les lauréats du Brevet, du Cfg et du Bac en auront en se rapprochant de la mairie pour bénéficier d'une prime allant de 50€ à 150€. Pour les mineurs, la somme sera versée sur le compte des parents.

Mariages



Laura GUINCHARD et Florentin VACHE
unis le 17 juin 2023 à 13h45



Ludivine DELMOTTE et Jérôme STANKOWSKI
unis le 24 juin 2023 à 15h



Noces d'or d'Augustin CLEMENT et Simone ANSART

C'est lors d'un bal que l'arleusien **Fernand Clément** et l'aubignoise **Simone Ansart** se rencontrent en 1970. Tous les deux ont le point commun d'être issus de familles plutôt nombreuses avec 7 enfants dans l'une et 4 dans l'autre. **Fernand** fait ses études dans une école agricole et travaille à la ferme jusqu'à ses 21 ans. Il entre ensuite à la cimenterie de Cantin où il y travaille pendant 20 années, jusqu'à la fermeture. Il intègre ensuite la nouvelle usine de construction de dalles, la société Stradal, implantée sur le même site, il y reste jusqu'à sa retraite. **Simone** est la seule fille de la fratrie, née le jour du réveillon, un 31 décembre. Elle effectue sa scolarité jusqu'au certificat d'études. Femme de ménage à son plus jeune âge, elle intègre une usine de confection à Cambrai jusqu'à la naissance du premier enfant. Ils se marient à Aubigny-au-Bac le 9 juin 1973. 50 années et une journée plus tard, ils se sont retrouvés devant monsieur le Maire pour renouveler leur consentement. La famille était alors réunie, et en particulier les deux fils **Nicolas** et **Julien** et leurs petits fils, des jumeaux de 5 ans qu'ils n'ont malheureusement pas le plaisir de retrouver si souvent, à leur grand regret. Dans la commune, **Simone** et **Fernand** sont bien connus, il faut dire qu'ils produisent de l'ail fumé depuis des années, et en proposeront encore cette année à leurs fidèles clients, depuis leur garage. Après la remise des petits souvenirs et cadeaux, le couple a pu se remémorer la rencontre en effectuant quelques pas de danse comme le veut maintenant la tradition mise en place par Monsieur le Maire.

Hommage



Notre Centre d'Incendie de Secours vient de connaître des travaux d'ampleur pour un montant de 500 000 euros. Lors de l'inauguration, organisée en présence du sous-préfet **Raymond Yeddou**, du président du département **Christian Poiret**, du président du Sdis **Jacques Houssin**, du directeur **Gilles Grégoire**, une plaque fut dévoilée en l'honneur du caporal chef **Christian Leclercq**, président fondateur de l'école des Jeunes Sapeurs-pompiers, décédé en 2022 des suites d'une longue maladie. "Nous rendons hommage à **Christian** qui a donné 49 années de sa vie, et à travers lui, toutes celles et tous ceux qui ont donné et donnent de leur temps pour aider les autres" dit M. le Maire dans son mot d'accueil.

Mardi 4 juillet

Boum des CM2

Vendredi 7 juillet

Séance gratuite de sports adaptés



Du 10 au 28 juillet

Première période de l'Accueil de Loisirs

Jeudi 13 juillet

- Concours ouvert à tous semi-nocturne organisé par la Boule arleusienne
- Retraite aux flambeaux

Vendredi 14 juillet

10h30, Défilé commémoratif de la Fête nationale

INVITATION

Bruno VANDEVILLE
Maire d'ARLEUX
Vice-Président de Douaisis Agglo

Serge GIBERT
Président de la Section locale
des Anciens Combattants

LE CONSEIL MUNICIPAL

vous convient à honorer de votre présence
la cérémonie officielle de la Fête nationale

le vendredi 14 juillet 2023

Rendez-vous fixé à 10h30 à l'entrée du camping municipal
Défilé jusqu'au monument aux morts pour la France
Réception sous la halle Gaston Herbo

11h, Messe de pardon de la Batellerie
13h, Repas dansant au bord de l'eau proposé par l'association VMEA - Remise de lots du concours de pavoisement

Vendredi 14 juillet & samedi 15 juillet, 18h30

Croisière apéro musicale proposée par Douaisis



Dimanche 16 juillet

Brocante organisée par l'Association Nord Solidarité sur le parking d'Aqu'Arleux, rue de la Chaussée

Jeudi 20 juillet

Concours + 50 ans de la Boule arleusienne

Du 24 au 28 juillet

Atelier Pêche Nature organisé par l'Arleusienne

Du 31 juillet au 18 août

Deuxième période de l'Accueil de Loisirs

Du 7 au 11 août

Atelier Pêche Nature organisé par l'Arleusienne

Dimanche 13 août

Brocante organisée par l'association Nord Solidarité

Vendredi 18 et Samedi 19 août, 18h30

Nouvelles croisières musicales

Mercredi 23 août, 18h

Assemblée générale du Comité de Foire, salle des fêtes

